



SAISON 2022 / 2023



SAMEDI 1 JUILLET 2023

N°45



FINALE DE LA COUPE DIVERSIFIÉE :



LES ÉQUIPES DE L'O.C. ONDAINE ET DE BENNES MARREL ASSURENT UNE BELLE FIN DE SAISON POUR LA CATÉGORIE "CRITERIUM".



Samedi 24 juin sur la pelouse du stade Auguste Dury de Côte-Chaude, les équipes de l'O.C.O. et de MARREL ont grandement participé à redorer le blason de la catégorie "Critérium".

Une image un peu écornée par l'annulation de la finale de la coupe de l'AMITIÉ pour des raisons disciplinaires.

Beau match indécis jusqu'à la fin entre les joueurs de l'Ondaine du capitaine Rachid Nadji et ceux de Jean-Pierre Girard, la cheville ouvrière de l'équipe de Marrel.

Finalement, c'est MARREL qui l'emporte 2-1 et conserve le trophée acquis la saison dernière contre Saint-Marcellin.

Le staff de la commission CRIT dirigée par Jean-Paul PETIT et Christian ROSSILLOL peut se montrer satisfait de cette belle fin de saison.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 26 Juin 2023

CDOS-LOIRE : Appel à candidature du Trophée Performance du 2ème trimestre 2023 (date limite de retour le 03/07/2023).

RAPPEL AUX CLUBS

L'Assemblée Générale de fin de saison, se déroulera **le vendredi 30 juin 2023**.

Lieu : Espace Guy Poirieux, Salles de concerts de spectacles, 14 Avenue Charles de Gaulle 42600 MONTBRISON.

RAPPEL : Pour assister à l'A.G., les clubs doivent OBLIGATOIREMENT s'acquitter du paiement demandé.

Émargement des clubs à partir de **18H30**.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS SUR LE NOUVEAU MODULE « COMPETITIONS »

Footclubs se positionner sur la saison **2023/2024**

Cliquer sur « Epreuves Championnats et Coupes » et ensuite « Compétitions officielles ».

Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

Dans « **Centre de ressource** » sélectionner « **DISTRICT DE LA LOIRE DE FOOTBALL** ».

Vous avez ensuite vos pré-engagements qui s'affichent et il vous suffit de mettre votre accord.

Si vous souhaitez engager de **nouvelles équipes** il faut cliquer sur « **Nouvel engagement** ».

Au moment des engagements, veuillez vérifier sur Footclubs les **coordonnées** des **membres** du **Club**.

POUR RAPPEL

Les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en « **non diffusable** ».

Veiller à ce que certains numéros **soient diffusables** afin que les membres du **Bureau** soient **joignables**.

INFORMATION FFF AUX CLUBS

Les entrainements de l'équipe de France Féminines sont ouverts au public.

Inscription NOM + PRENOM uniquement à l'adresse suivante : ebougeard@fff.fr au plus tard la veille de l'évènement.

Entrainement le mercredi 28 juin 2023

16H30 → ouverture des portes

17H00 → entrainement suivi des dédicaces

Entrainement du mardi 4 juillet 2023

16H30 → ouverture des portes

17H00 → entrainement suivi des dédicaces

Pour plus d'information, lire également / Réseau Bleu - Entrainement ouvert de l'Équipe de France Féminine (fff.fr)



CDOS LOIRE FORMATION

Le CDOS Loire, vous propose, ce **vendredi 30 juin de 13h30 à 16h30** à la Maison Départementale des Sports à St Etienne, la formation ci-dessous :

« **Organiser son association à l'ère du numérique** »

Objectifs

Comprendre les enjeux et lever les difficultés d'une transition numérique dans une association

Contenu

Définition et Enjeux de la transition numérique

Les outils et usages du numérique, difficultés et clés de succès

Intervenants

Fabien ROCHE (Directeur de Loire Profession Sport)

Ludivine COTTE (Chargée de mission CDOS Loire)

Infos et inscriptions

<https://cdos42.fr/formations/organiser-asso-ere-numerique-st-etienne/?occurrence=2023-06-30>

Contact

Ludivine COTTE Chargée de mission, Maison Départementale des Sports, 4 rue des trois Meules, BP 90144, 42012 Saint-Étienne CEDEX 2

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 26 juin 2023

AVIS AUX CLUBS

Dans le cadre du **Centenaire de la Délégation qui sera célébré le vendredi 14 juin 2024**, nous avons le projet d'éditer un livre qui retracerait la vie de notre football.

A cet effet, l'objectif est d'attribuer un espace à chaque club actuel, mais aussi disparu...

Votre contribution pourrait être la suivante :

L'historique du club

Les différents présidents

Les hommes marquants (entraîneurs, dirigeants, joueurs, bénévoles)

Les faits marquants

Le palmarès

Une ou deux photos

Quelques anecdotes

Commencez à y songer, l'idéal étant d'avoir toutes ces infos avant la fin de l'année 2023.

D'avance merci de votre participation !

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La Délégation remercie les clubs de Mably et Roanne Matel pour la bonne organisation de notre réunion annuelle, ainsi que la municipalité de Mably pour le prêt de la salle. Remerciements à tous les clubs présents.

RELEVÉ DE TRESORERIE



Pour les retardataires

Le dernier relevé, pour la saison 2022 – 2023, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

« Organisation »,
« Etat du Compte »,
« Délégation du Roannais », PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».
Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation : **tous les comptes « clubs » doivent être soldés en fin de saison.**
Par avance, merci de votre règlement.

VALIDATION DES TROIS MEMBRES DU BUREAU

Actuellement, vous constatez peut-être dans FOOTCLUBS que vos demandes de licences sont en **attente de validation** par la Ligue. Ceci est lié au fait que les licences des **3 membres du Bureau (Président, Secrétaire Général et Trésorier)** de votre club n'ont pas encore été demandées et **validées**.

Pour rappel,

Comme indiqué dans le menu Organisation / Membres du club sur FOOTCLUBS, la validation des licences du club sont bloquées tant que les licences des **3 membres du Bureau sont non validées**.

Renseigner les membres du Bureau n'est pas suffisant pour permettre à la Ligue de valider les demandes de licences d'un club !

En effet, L'article 30-1 des Règlements Généraux de la F.F.F. précise qu'un club doit posséder à minima une licence pour ses : Président, Secrétaire Général et Trésorier.

Par conséquent,

Si vous souhaitez que vos demandes de licences puissent être traitées par la Ligue, merci de transmettre dès que possible les demandes de licences des **3 membres du Bureau** cités ci-dessus que vous avez validés dans FOOTCLUBS : (Menu : Organisation / Membres du club).

RECOMMANDATION AUX CLUBS Tablette SAMSUNG

Pour l'installation de l'application FMI, consulter le PV SECRETARIAT GENERAL du DISTRICT DE LA LOIRE n° 35 du SAMEDI 22 AVRIL.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement d'arbitres de District (jeunes et seniors) aura lieu courant octobre, secteur de Roanne. N'attendez pas : si dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.

PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72



Réunion du 26 juin 2023

Président : M. FOREST Jean-Louis

Secrétaire : M. MAZOYON Maurice

Représentant des clubs : M. MAGNIN André

Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis

Représentant de la Commission des Arbitres : Mme AZNAR Denise et M. LIGOUT Jean-Claude

Membres : MM. ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

CLUBS EN INFRACTION AU 30 JUIN 2023

| <u>Niveau</u> | Clubs | N° Club | Raisons | Infraction | MUTES en MOINS pour la Saison 2023 - 2024 |
|---------------|----------------------|----------------|-------------------------------|------------------------|--|
| D1 | Cellieu JS | 517999 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D1 | L'Horme | 517279 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D1 | Pays de Coise | 563727 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D2 | Se Co La Rivière | 580450 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D3 | Briennon | 518059 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 3 ^{ème} année | Interdit de mutés : saison 2023 – 2024 Et de montée en division supérieure |
| D4 | Bellegarde | 508420 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Cézay | 536283 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 6 ^{ème} année | Interdit de mutés : saison 2023 – 2024 Et de montée en division supérieure |
| D4 | Genilac | 539657 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Jonzieux | 504838 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Portugais St Etienne | 523196 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Mayotte Roanne | 550398 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 3 ^{ème} année | Interdit de mutés : saison 2023 – 2024 Et de montée en division supérieure |
| D4 | St Victor St Etienne | 525333 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | St Genest Lerpt | 549300 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Piraillon | 532969 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | St Just en Chevalet | 504541 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Belette | 560481 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| D4 | Olympique du Dorez | 560271 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 3 ^{ème} année | Interdit de mutés : saison 2023 – 2024 Et de montée en division supérieure |
| D4 | St Victor sur Rhins | 521801 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 - 2024 |
| <u>D4</u> | St Anthème | 515713 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 – 2024 Amende : 100 € |



| | | | | | |
|----|-------------------------|--------|-------------------------------|------------------------|--|
| D3 | St Marcellin en Forez | 520060 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 – 2024 Amende 50 € |
| D3 | Moulins Cherier | 527609 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 – 2024 Amende 50 € |
| D3 | Rhins Trambouze | 549919 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 – 2024 Amende 50 € |
| D3 | Toranche FC | 860487 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 – 2024 Amende 50 € |
| D4 | Chausseterre les Salles | 526809 | - 18 matchs arbitré | 1 ^{ère} année | Moins 2 mutés : saison 2023 – 2024 Amende 50 € |
| D4 | St Anthème | 515713 | 1 Arbitre (s) Manquant (s) | 2 ^{ème} année | Moins 4 mutés : saison 2023 – 2024 Amende : 100 € |

- **SORBIERS LA TALAUDIÈRE** 564205

Et

- **ST JUST St RAMBERT** 523656

ont droit à **UN MUTE SUPPLEMENTAIRE** pour la **saison 2023 – 2024**. Nous préciser pour quelle équipe.

PÔLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

Réunion du 26 Juin 2023

Président : Teil Michel 0622748081

CTD-PPF : Pupier Ludovic 0761540808

CTD-DAP et secteur Roannais : Vallas William 0761540824

Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : Manceau Sébastien 0761540776

Secteur Gier Ondaine : Jacon Alain 0763171025

Secteur Plaine : Sias Bruno 0763171036

FORMATION

Candidats ayant obtenu leur diplôme

CFF1 :

GOUTTE Erwan (FCO FIRMINY INSER)

OLIVIER FAUCHOT Laurianne (US ECOTAY MOINGT)

CFF2 :

BERNAUD PIERRE (FC ST PAUL EN JAREZ)

CORTIAL Philippe (E.S. DE VEAUCHE)

DARGERÉ Sébastien (RF 42)

NETO Victor (L'ETRAT SP.)

OUAAMARI Soufian (A.S. ST JUST ST RAMB)

RAOLISON Alan (FCO FIRMINY INSER)

ZOUINIA Abdelhafid (A S ST ETIENNE)



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°45 DU SAMEDI 01/07/2023

CFF3 :

COMBE Romain (U. S. ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS)

DONNAINT Ludovic (A.S.S.M)

DUMAS Baptiste (ASSE)

FERLAY Julien (J.S. CELLIEU)

PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

Réunion du 26 Juin 2023

Responsable : Charly PANTANO 06 48 42 18 20

Membre : Patrick GADEYNE 0673407582 ou 0975662633

A L'ATTENTION DES CLUBS

Nous sommes à la recherche de délégués officiels pour notre District pour la prochaine saison 2023 -2024, **toute personne intéressée peut prendre contact avec la Commission Prévention ou Délégués aux arbitres.**

Vous avez la possibilité d'envoyer votre candidature par mail au District de La Loire.

Arbitre en fin de carrière, dirigeant(e)s, éducateurs, éducatrices vous pouvez postuler.

PÔLE SPORTIF

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 26 Juin 2023

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

NOTES IMPORTANTES AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2023 / 2024

Les engagements sont disponibles sur foot club et afin de préparer la saison prochaine, les clubs sont priés dès à présent de s'engager pour le championnat seniors sur Foot Club.

Les pré-engagements ont été fait en fonction des éléments connus au 19 juin 2023.

La commission seniors demande aux clubs de s'engager sous réserve de la validation des montées et descentes défini par la commission des règlements.

La date limite pour les engagements des équipes de D1, D2 et D3 est fixée au 09 juillet 2023 minuit.

La date limite pour les engagements des équipes de D4 et D5 est fixée au 16 juillet 2023 minuit.



Coupes :

La date limite pour les engagements de la Coupe de la Loire est fixée au 16 juillet 2023 minuit.

La date limite pour les engagements de la Coupe Valeyre / Léger sera disponible à partir du 03 juillet 2023 suivant les votes de l'assemblée générale.

COURRIERS RECUS

GAND O. AVENIR LOIRE F : concerne votre mail du dimanche 25 juin 2023. Transmis à la délégation.

ASSOCIATION FEU VERT : concerne votre demande de renseignements sur footclubs. Veuillez contacter le service administratif.

BONSON ST CYPRIEN : concerne votre mail du 14 juin 2023. Refus de la commission Séniors

DESCENTES SAISON 2023 - 2024

ERRATUM

Descente de R 3 en D 1 : AS Parc Roanne 1.

Descente de D 1 en D 2 : La Fouillouse 1 - JS Cellieu 1.

Descente de D 2 en D 3 : Savigneux Montbrison 2 - Veauche Es 2 - Montagne du Matin 1 - Riorges Fc 1 - Boisset Chalain 1 - Ric Montcel 2 - Commelle Fc 1.

Descente de D 3 en D 4 : Parigny St Cyr 1 - Lignon Fc 2 - Ecotay moingt Us 2 - Montagny Fc 1 - Riorges Fc 2 - Moulin Chérier 1 - St Charles Vigilante Se 1 - Chambon Dervaux 2 - Sury le Comtal 1 (forfait général) - Aveizieux As 1 - St Christo Marcenod 2 - Olympique St Etienne.

Descente de D 4 en D 5 : Riorges Fc 3 (forfait général) - Villerest Us 1 (forfait général) - Cezay Cls 1 (forfait général) - Savigneux Montbrison 3 (forfait général) - Roche St Genest 3 (forfait général) - La Fouillouse Us 3 (forfait général) - Villars Us 3 (forfait général).

Parigny St Cyr 2 suite à la descente de l'équipe Parigny St Cyr 1 de D3 en D4.

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 26 juin 2023

Responsable : M. Alain CABERLON

Membres : MM. André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS REÇUS

- Ste Foy St Sulpice du 24/06/23, concerne la saison prochaine : [lu et noté.](#)
- Goal Foot du 25/06/23, concerne la saison prochaine pour leurs équipes 2 et 3 : lu et noté.
- Val d'Aix du 26/06/23, concerne la saison prochaine : lu et noté.

NOTE IMPORTANTE AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2023 / 2024

Les engagements sont disponibles sur « Footclubs » et afin de préparer la saison prochaine, les clubs sont priés dès à présent de s'engager pour le championnat senior sur « Footclubs ».

Les pré-engagements ont été faits en fonction des éléments connus au 19 juin 2023.

La Commission Seniors demande aux clubs de s'engager sous réserve de la validation des montées et descentes définies par la Commission des Règlements.

La **date limite pour les engagements** des équipes de **D1, D2 et D3** est fixée au **9 juillet 2023 minuit**.

La **date limite pour les engagements** des équipes de **D4 et D5** est fixée au **16 juillet 2023 minuit**.



- Coupes « INTERSPORT » D3/D4 et D5 : la date limite pour les engagements est fixée au 13 aout 2023 minuit.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

- D3 en D2

Montrond 1 – Toranche 1- St Denis de Cabanne 1 – Rhins Trambouze 1

- D4 en D3

Belette 1 – Roanne Matel 1 – Filerin 1 – Villers 1 – St Germain Laval 1 – Astrée 1

- D5 en D4

Roanne Matel 2 – Villers 2 – Ste Foy St Sulpice 1 – St Germain Laval 2 – Goal Foot 2

DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

- D3 en D4

Parigny St Cyr 1 – Entente Lignon 2 – Ecotay Moingt 2 – Montagny 1 – Riorges 2 – Moulin Cherier 1

- D4 en D5

Riorges 3 – Villerest 2 – Cezay 1 – Parigny St Cyr 2

JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 26 Juin 2023

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90

Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87

Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

Coupe Pitch : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19

U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01

U 7 : Georges FORTI - 07 86 52 11 34

U9 / U11 : Alain CERRUTTI : 06 79 86 98 88 (après 18h)

U9 / U11 : Anthony CORDOVA 07 81 09 81 28

Jeunes Pousses : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

Rhins Trambouze Foot : engagement U18, lu et noté

Us Villars : pré-engagement U18, lu et noté

INFORMATIONS AUX CLUBS

INFORMATION IMPORTANTE



Pour toute demande de modification de match (date, terrain, horaire), veuillez noter sur votre mail le numéro du match concerné ainsi que le numéro du terrain, afin de faciliter la modification et **en objet la catégorie concernée** ainsi que la Poule (U13 U15 U18 U7 U9 U11).

ENVOI DES MAILS

Il est demandé aux clubs de bien vouloir vérifier en envoyant un mail, que celui-ci n'a pas déjà été envoyé, cela dans un souci d'éviter des impressions multiples.

RESPONSABLES DES CATEGORIES

Des changements de responsables de catégories sont intervenues dans la commission Jeunes. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier le nom de la personne à qui vous adressez vos mails.

INFORMATIONS U14 / U15 / U17 / U18 - COUPES

U18

Bonnes vacances à tous, un petit effort avant de boucler les valises, engager vos équipes. **La date limite pour les D1 et D2 est le 31 juillet et le 3 septembre pour la D3 1ère phase.**

U17

Inscription jusqu'au 31 juillet, ensuite nous vous communiquerons les poules D1 et D2.

U15

Bonnes vacances à tous, un petit effort avant de boucler les valises, engager vos équipes. **La date limite pour les D1 et D2 est le 31 juillet et le 3 septembre pour la D3 1ère phase.**

U14

L'inscription officielle sur Footclubs se fera jusqu'au 31 juillet (date limite d'engagement) et les clubs devront avoir au minimum 8 licences U14 validées pour participer à ce championnat

INFORMATIONS U9 / U11

Les responsables des plateaux U9 et U11 vous souhaite de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous en septembre, pour une nouvelle saison.

INFORMATIONS U7

Saison 2023 / 2024 :

Dans la possibilité où les terrains seraient disponibles, le samedi matin, et que le club organisateur du plateau U7 serait d'accord, la commission des Jeunes du District de la Loire envisage de faire disputer les plateaux U7 le samedi matin.

Ainsi, les clubs intéressés sont priés d'envoyer un courriel à la Commission des Jeunes du District de la Loire de Football pour informer de leur accord de disputer certains plateaux le samedi matin.

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 26 juin 2023

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIERS RECUS

Filerin : confirmation engagement en U15 D2, en entente avec Avenir Côte.

Le Coteau : candidature pour une montée éventuelle des U18 : noté.

Rhins Trambouze : candidature pour une montée éventuelle des U18 : noté.



MONTEES – DESCENTES

Voici les propositions de montées et de descentes qui seront officielles après la validation par la Commission des Règlements.

U18

D1

Montée en U20 R2 : Commelle

Montée en U18 R2 : St Paul en Jarez

Maintien en D1 (8) : Commelle, Villars, Veauche 2, St Chamond, Firminy, GJ Feurs Forez Donzy, Olympique St Etienne, Sorbiers Talaudière.

Descentes en D2 (5) : St Galmier Chamboeuf, Etrat La Tour 2, Cellieu, Essor, La Fouillouse.

D2

Montées en D1 (4) : Savigneux Montbrison 2, Oc. Ondaine, Sury le Comtal, Riorges.

Maintien en D2 (15) : Rive de Gier, Pays de Coise, St Priest en Jarez, Haut Pilat, St Christo Marcenod, Se.La Rivière, Chambon Feugerolles Dervaux ; Loire Sornin, Loire Forez, Ecotay Moingt, Roanne Parc, St Just St Rambert, Montagnes du Matin, Anzieux, Goal Foot.

Descentes en D3 phase 1 (5) : Abh, St Romain le Puy, Sorbiers Talaudière 2, Se.Côte Chaude, Avenir Côte.

Comme il y a 5 descentes de D2 en D3, les 10^{èmes} de chaque poule ont été départagés suivant l'article 24-6 des règlements généraux du District (page 7). Goal Foot obtient 6 points (1 V, 3 N, 4 D), tandis qu'Abh obtient 4 points (1 V, 1 N, 6 D).

D3

Montées en D2 (4) : St Paul en Jarez 2, Roche St Genest 2, Entente Lignon Couzan, Roannais Foot 42 (3).

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite des engagements au 31 juillet.

U15

D1

Montée en U16 R2 : St Paul en Jarez

Montée en U15 R2 : Rive de Gier

Maintien en D1 (8) : Roannais Foot 42 (2), St Paul en Jarez, St Chamond, Andrézieux Bouthéon 2, St Galmier Chamboeuf, Le Co-teau, Ecotay Moingt, Feurs Forez Donzy 2.

Descente D2 (4) : Oc.Ondaine, Sury le Comtal, Villars, Etrat La Tour 2.

D2

Montées en D1 (4) : Haut Pilat, St Christo Marcenod, St Just St Rambert, Riorges.

Maintien en D2 (16) : Ric.Ol. du Montcel, Cellieu, Roche St Genest 2, Se.Côte Chaude, Pays de Coise, Se.La Rivière, Entente Lu-riecq Usson Se.St Charles Vigilante ; Bords de Loire, Bois Noirs, Anzieux, Entente Lignon Couzan, Veauche 2, Montagnes du Matin, Loire Sornin, Abh.

Descentes en D3 phase 1 (4) : Olympique St Etienne 2, Se.Montreynaud, Goal Foot, Loire Forez.

D3

Montées en D2 (4) : St Paul en Jarez 2, La Fouillouse, Roannais Foot 42 (3), Filerin.

La constitution des poules vous sera communiquée après la date limite des engagements au 31 juillet.

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 26/06/2023

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44

Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80

Responsables championnats et coupes

Cécile Brousset

Claire Brousset

district@loire.fff.fr

COURRIER

FC Perreux : lu et noté.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2022 / 2023**

PV N°45 DU SAMEDI 01/07/2023

REUNION - DE FIN DE SAISON

La réunion de fin de saison se tiendra **le mercredi 28 juin 2023** au siège du District de la Loire à **18h30**.
Tous les clubs ayant des équipes féminines engagées ou le projet d'en créer une (jeunes et/ou seniors) sont invités à participer (2 personnes maximum par club).

ENGAGEMENTS - SAISON 2023/2024

Pour l'ensemble des catégories féminines : U13F - U15F - U18F - seniors à 8 - seniors à 11, la date limite d'engagement est fixée au lundi 28 août 2023 (pour les championnats et les coupes).

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 26/06/2023

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Vérifications rapports : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Meyer JRAD 06 65 32 27 52
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 15 45 13 27 RUBAT Guy tél : 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Mesdames, Messieurs, les arbitres et les observateurs merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 Juillet vous ne pourrez plus accéder au lien. <https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des arbitres sera le :

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Présence OBLIGATOIRE

Complexe Sportif des Bullieux Andrézieux-Bouthéon. Prévoir la journée complète.

COURRIER RECU

ES Veauche : Lu noté votre demande est prise en compte.

M. Morin Olivier : Lu noté le président, le vice-président et toute l'équipe de la commission des arbitres vous remercie des années au sein du District de la Loire en tant qu'arbitre.

ABSENCE TARDIVE

M. Chebira Kamel : Nous attendons toujours votre bulletin de situation pour le match de Ligue du 4 Juin 2023.



ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 26 juin 2023

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères, Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Yassim AMCHACHTI

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2023 - 2024

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le samedi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.
En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.
Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs, merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 juillet vous ne pourrez plus accéder au lien.

<https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :

samedi 9 septembre 2023

Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

INDISPONIBILITES

Messieurs les arbitres, pour les indisponibilités, il faut mettre 1 mois à l'avance et mettre des indisponibilités de la saison en cours.
Merci de votre compréhension

COURRIER REÇU

M. DESVERNAY Pascal : certificat médical : prompt rétablissement



AVIS AUX ARBITRES

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avertir votre désignateur, via un sms

- ECHOGRAPHIE CARDIAQUE :

Messieurs les arbitres, vous avez jusqu'au **30 juin** pour faire votre échographie cardiaque. Passée cette date, vous ne serez plus désignable et la Ligue ne validera plus votre licence.

MM. BEN SADDIK Rachid, FEDALA Mohamed.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV SCJA du 26/06/2023

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Meyer Jrad 06 65 32 27 52

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable formation et administratif : Mchachtli Zakaria 07 82 69 53 95

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 **EN LIGNE**

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.

Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 Juillet vous ne pourrez plus accéder au lien. <https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>.

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des arbitres sera le :

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Présence OBLIGATOIRE

Complexe Sportif des Bullieux Andrézieux-Bouthéon. Prévoir la journée complète.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96



Réunion du 26 juin 2023

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2023 - 2024

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le samedi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.
En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.
Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL 2023-2024 EN LIGNE

Madame, Messieurs, les arbitres et les observateurs, merci de bien vouloir répondre au questionnaire annuel 2023-2024.
Le lien sera actif jusqu'au 15 juillet minuit.

A partir 16 juillet vous ne pourriez plus accéder au lien.

<https://forms.gle/jHJySLjnaK3KweFh9>

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :
samedi 9 septembre 2023
Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

IMPORTANT

Echographie cardiaque à fournir pour le **30 juin** pour renouvellement dossier arbitre
Prévoir rendez-vous chez un cardiologue, les délais d'obtention étant très longs et la Ligue ne valide pas la licence sans cet examen.

MM. CARMINOT Sullivan – HAMOUCHE Jessim – MAYET Maxence – MOTTET Maxime – NIEPCE Corentin – PETITBOUT Emilien – WATTIEZ Louis



AMENDES



| | | | | | | | |
|---------------|---------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------|--------------|------------|
| Club : | 546352 | A.S. CHAMBEON MAGNEUX | | | | | |
| Dossier : | 21157706 | du | 27/06/2023 | District 1/ Phase Unique | Poule Unique | 24629509 | 05/03/2023 |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | |
| Décision : | 52 | Amende : | Frais De Deplacement Arbitre | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | 26/06/2023 | 26/06/2023 | | 37,91€ |

| | | | | | | | |
|---------------|---------------------------|---------------------------------------|------------|--------------|-------------|--------------|---------|
| Club : | 590363 | ENT. SPORTS CHAMPDIEU MARCILLY | | | | | |
| Dossier : | 21157712 | du | 27/06/2023 | | | | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | |
| Décision : | 8888 | Divers | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | 26/06/2023 | 26/06/2023 | | 65,00€ |

| | | | | | | | |
|---------------|---------------------------|-----------------------------------|------------|--------------|-------------|--------------|---------|
| Club : | 552955 | A. S. SAVIGNEUX MONTBRISON | | | | | |
| Dossier : | 21157707 | du | 27/06/2023 | | | | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | |
| Décision : | 8888 | Divers | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | 26/06/2023 | 26/06/2023 | | 65,00€ |

| | | | | | | | |
|---------------|---------------------------|--------------------------------|---|------------------------------------|-------------|--------------|------------|
| Club : | 523656 | A.S. ST JUST ST RAMBERT | | | | | |
| Dossier : | 21157705 | du | 27/06/2023 | Rencontre 40 Ans À 7/ Phase Unique | Poule A | 25077593 | 20/03/2023 |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | |
| Décision : | 20 | Amende : | Retard Retour Feuille De Match et de plat | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | 26/06/2023 | 26/06/2023 | | 10,00€ |

| | | | | | | | |
|---------------|---------------------------|-----------------------|------------|--------------|-------------|--------------|---------|
| Club : | 533837 | A.S. VERRIERES | | | | | |
| Dossier : | 21157709 | du | 27/06/2023 | | | | |
| Personne : | S.G - SECRETARIAT GENERAL | | | | | | |
| Décision : | 8888 | Divers | | Date d'effet | Date de fin | Fin récidive | Montant |
| | | | | 26/06/2023 | 26/06/2023 | | 65,00€ |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|



RESULTATS

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BOISSONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com



B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier



LOIRE HAUTE-LOIRE



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *comme à la maison* www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Coupe De La Loire Feminines / Phase 1**Poule Unique****138**

| Match | Code | Date match | | Buts | Tir/buts | Date saisie | Comm. | Arr été |
|----------|---------|------------|-----------------------------------|-------|----------|------------------|-------|------------|
| 25837390 | 55055.1 | 18/06/2023 | Sorbiers Talaudière 1 - Se Asse 2 | 0 - 1 | | 18/06/2023 18:15 | F | |